

Les revenus agricoles **2013** de l'agriculture biologique en Pays de la Loire

Édition décembre 2014



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



Édito



Merci aux nombreux centres de gestion de la région qui, par leur collaboration, permettent aux Chambres d'agriculture des Pays de la Loire d'analyser les résultats comptables de l'année 2013 des exploitations agricoles biologiques de la région.

Par rapport à 2012, nous observons une légère chute du résultat courant, toutes productions confondues. Mais derrière les moyennes de l'ensemble des exploitations se cachent des disparités suivant les productions.

Si le prix du lait a connu une baisse en 2012, la fin de l'année 2013 voit remonter les cours. Par ailleurs, le prix de vente des animaux bio a nettement progressé en 2013.

Le climat 2012 a permis de refaire des stocks en quantité et d'aborder l'hiver plus sereinement avec moins d'achats extérieurs.

Les conversions continuent à progresser faiblement alors que la consommation des produits bio augmente. On peut espérer que les nouvelles aides à la conversion du 2^e pilier de la Pac et le plan « Ambition bio 2017 » du gouvernement permettront à des agriculteurs de franchir le pas de la conversion.

Une autre inquiétude concerne le renouvellement des agriculteurs bio, car dans les dix années à venir, la moitié des exploitations bio sera concernée par un départ à la retraite.

A nous, agriculteurs, de démontrer que la bio répond à un choix de société et a toute sa place dans le paysage agricole : que ce soit par sa technicité, par ses résultats économiques intéressants ainsi que par le développement porteur des filières. Nous devons motiver des jeunes pour assurer la transmission !

Patricia Maussion

*Présidente du Pôle bio du Maine-et-Loire
Présidente du Pôle bio des Pays de la Loire*

1	509 exploitations étudiées	P. 4
	Méthodologie	
	1.1 Les productions	P. 5
	1.2 Le travail sur l'exploitation	P. 6
	1.3 La SAU	P. 6
	1.4 Analyse financière	P. 6
	1.5 Résultats économiques	P. 7
	1.6 Comparaison des systèmes	P. 8
	1.7 Comparaison des charges de structure par système	P. 10
2	Bovins lait (171 exploitations)	P. 12
	2.1 Le travail sur l'exploitation	P. 14
	2.2 La SAU	P. 14
	2.3 Les ateliers animaux	P. 14
	2.4 Analyse financière	P. 15
	2.5 Résultats économiques	P. 16
3	Bovins viande (48 exploitations)	P. 17
	3.1 Le travail sur l'exploitation	P. 18
	3.2 La SAU	P. 18
	3.3 Les ateliers animaux	P. 19
	3.4 Analyse financière	P. 19
	3.5 Résultats économiques	P. 20
4	Poules pondeuses (25 exploitations)	P. 21
	4.1 Le travail sur l'exploitation	P. 22
	4.2 La SAU	P. 22
	4.3 Les ateliers animaux	P. 22
	4.4 Analyse financière	P. 23
	4.5 Résultats économiques	P. 23
5	Volailles de chair (16 exploitations)	P. 24
	5.1 Le travail sur l'exploitation	P. 26
	5.2 La SAU	P. 26
	5.3 Les ateliers animaux	P. 26
	5.4 Analyse financière	P. 26
	5.5 Résultats économiques	P. 27
6	Grandes cultures (19 exploitations)	P. 28
	6.1 Le travail sur l'exploitation	P. 29
	6.2 La SAU	P. 29
	6.3 Analyse financière	P. 29
	6.4 Résultats économiques	P. 30
7	Maraîchage (38 exploitations)	P. 31
	7.1 Le travail sur l'exploitation	P. 32
	7.2 La SAU	P. 32
	7.3 Analyse financière	P. 33
	7.4 Résultats économiques	P. 33
8	Viticulture (31 exploitations)	P. 34
	8.1 Le travail sur l'exploitation	P. 35
	8.2 La SAU	P. 35
	8.3 Analyse financière	P. 35
	8.4 Résultats économiques	P. 36
	Lexique	P. 37
	Vos conseillers agriculture biologique des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire	P. 38
	Partenaires et contacts	P. 39



Revenus agricoles de
l'agriculture biologique
2012 - Pays de la Loire

509 exploitations étudiées

Méthodologie

Pour cette édition 2014 des revenus agricoles de l'agriculture biologique en Pays de la Loire, 14 associations de gestion et de comptabilité ont apporté leur concours : AS 49, AS 44 et AS CEFIGA, le réseau des CER de la région, les AFOCG 49, 85 et 44, Compta Expert – GECAGRI 53, COGEDIS FIDEOR, le CEGAO et PROCONSEIL.

L'étude est coordonnée par la Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire qui utilise à cet effet un outil de compilation des comptabilités garantissant l'anonymat des exploitations.

L'objectif est de déterminer des références économiques par grand système de production pour permettre aux agriculteurs biologiques de la région d'analyser leurs résultats, par rapport à ceux d'exploitations comparables.

En 2013, la région Pays de la Loire comptait 2002 exploitations en conversion ou engagées en production biologique. L'étude présentée ici permet de rassembler 509 exploitations ayant terminé leur phase de conversion bio. Les raisons de cet écart sont nombreuses : différentiel entre le nombre

d'exploitations ayant terminé leur conversion et les exploitations engagées en bio, absence de réalisation de comptabilité, dispersion importante entre les centres de comptabilité, clôture comptable sur exercice partiel...

Parmi les comptabilités recensées, certaines ont été écartées, car pour réaliser les calculs, il fallait un exercice de 12 mois, une date de clôture entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2013, pas de modification de structure juridique ni de régime fiscal dans l'année...

A partir de cet échantillon cohérent, des analyses standardisées ont été engagées avec une édition des résultats par UTA. Dans un premier temps, sont présentées les analyses de l'ensemble de 509 exploitations.

Sept sous-groupes, dont les effectifs étaient suffisants pour analyser leurs résultats, ont ensuite été identifiés : un groupe lait, un groupe viande, un groupe volailles ponduses, un groupe volailles de chair, un groupe grandes cultures, un groupe maraîchage et un groupe viticulture.

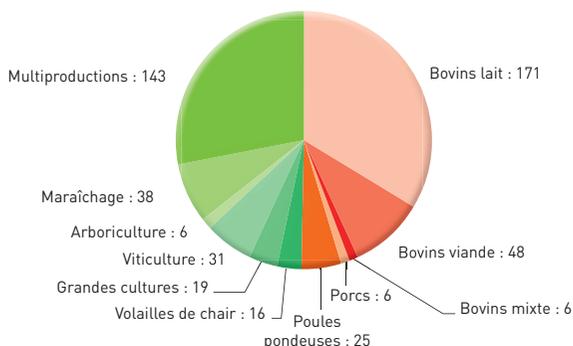
Les comptabilités de l'année 2013 des 509 exploitations sont décrites ci-après. Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, tel que défini pour calculer la dimension économique des exploitations agricoles, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.

D'une année à l'autre, les exploitations étudiées ne sont pas strictement les mêmes, de ce fait les comparaisons inter annuelles sont délicates. Par ailleurs, la taille réduite de certains groupes (grandes cultures, volailles) doit inciter à la plus grande prudence quant à la généralisation des résultats pour ces systèmes de production.

1.1 - Les productions

La constitution de groupes par production a permis de recenser 509 exploitations ayant une production dominante et d'identifier 143 dossiers sans spécialisation marquée (multiproductions).

Productions dominantes des exploitations étudiées

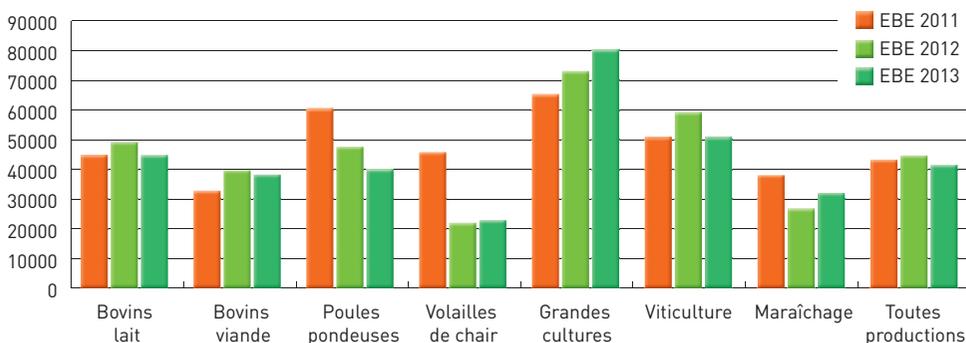


Il apparaît que dans l'échantillon étudié les exploitations laitières sont surreprésentées et à l'inverse la viande bovine et le maraîchage sont sous-représentés (comparaison avec les données de l'Observatoire régional de l'agriculture biologique des Pays de la Loire).

L'EBE moyen des exploitations bio du groupe étudié s'élève à 41 254 €/UTA en moyenne en 2013, en baisse de 7 % par rapport à l'année précédente. Cet EBE moyen cache d'importantes disparités suivant les productions.

L'EBE est relativement stable en viande et se maintient à un bas niveau en volailles de chair. En poules pondeuses et en viticulture, il accuse une baisse importante cette année (- 15 %). En lait, l'EBE est en légère baisse (- 8 %).

L'EBE continue de progresser en grandes cultures (+ 10 %), tandis qu'en maraîchage, après de mauvais résultats en 2012, il est à nouveau à la hausse (+ 19 %).



L'EBE moyen des exploitations bio des Pays de la Loire est d'un niveau légèrement inférieur aux exploitations conventionnelles de la région (43 460 €/UTA en conventionnel*).

L'efficacité économique moyenne, qui correspond au ratio EBE/produit, est de 30 %. Le résultat courant 2013 moyen s'élève à 20 106 €/UTA.

* Source : « Les références 2013 des entreprises agricoles en Sarthe, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique » - Chambres d'agriculture du Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et Sarthe - AS 49 - AS 44 - AS CEFIGA.

1.2 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Les 509 exploitations étudiées		Exploitations bio des Pays de la Loire*	Exploitations des Pays de la Loire**
	Total	Par exploitation		
Nombre d'entreprises	509	-	2 002	32 629
→ dont individuelles	192	-	48 %	53 %
→ dont sociétés	317	-	-	-
Nombre d'UTA	797	1,6	-	-
→ dont en société	580	1,8	-	-
Nombre d'UTH	1 127	2,2	2,5	1,9

*Source : Observatoire régional de l'agriculture biologique - Données 2013 - Exploitations bio et conversion.

** Source : Agreste - Estimations 2013.

1.3 - La SAU

La répartition du foncier

	Les 509 exploitations étudiées	Exploitations bio des Pays de la Loire	Exploitations des Pays de la Loire
	(/UTA)	Moyenne (ha)	Moyenne (ha)
Surface totale	49,1	-	-
→ dont fermage	45,2	-	-
→ dont propriété	3,9	-	-
Surface agricole utile	49,1 ha	39 ha/UTH fam.	51 ha/UTH fam.

Utilisation de la SAU

	Les 509 exploitations étudiées	Exploitations bio des Pays de la Loire	Exploitations des Pays de la Loire
		Moyenne (% SAU)	Moyenne (% SAU)
Grandes cultures	20 %	23 %	37 %
Fourrages	73 %	72 %	59 %
Cultures spécialisées	3 %	} 5 %	} 4 %
Plantations	2 %		
Autres	2 %		

1.4 - Analyse financière

Bilan financier

Bilan (€)	Les 509 exploitations étudiées
Capital d'exploitation par UTA	213 337
Taux d'endettement	56 %
→ dont à court terme	16 %
Fonds de roulement en % des stocks	107 %
Annuités en % de l'EBE	54 %
EBE en % du capital	19 %

Les résultats du groupe des 509 exploitations bio étudiées sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.

Charges opérationnelles

	Les 509 exploitations étudiées
Charges de cultures (€/ha SAU)	121
→ dont engrais	39
→ dont semences	74
→ dont produits défense sanitaire	8
Charges d'élevage (€/UGB)	538
→ dont aliments animaux SFP	407
→ dont produits + honoraires vétérinaires animaux SFP	41
→ dont travaux par tiers sur les animaux	90
Total (hors travaux par tiers relatifs à l'action cultures - €/ha SAU)	727
Total charges directes (€/ha SAU)	124

Les charges directes sont les frais de récolte, de main-d'œuvre, de fournitures et les assurances spécifiques à la production.

Coûts de mécanisation

	Les 509 exploitations étudiées
	Moyenne SAU = 49,1 ha
Total coût de mécanisation (€/ha SAU)	360
→ dont carburant lubrifiant	68
→ dont entretien réparations	83
→ dont travaux par tiers et location de matériel	146
→ dont amortissements	63

1.5 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Les 509 exploitations étudiées - SAU = 49,1 ha		
	€/UTA	€/ha	en %
Produit brut	136 368	2 776	100 %
(-) Charges opérationnelles	35 713	727	26 %
(-) Charges directes	6 070	123	5 %
Marge globale	94 585	1 926	69 %
Foncier et bâtiment	7 970	162	5 %
Mécanisation	14 433	294	11 %
Main-d'œuvre	14 342	292	11 %
Autres charges de structure	16 586	338	12 %
TOTAL charges de structure	53 331	1 086	39 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	41 254	840	30 %
Charges financières	3 957	81	3 %
Amortissements	18 258	372	13 %
Autres produits et charges	1 067	-	-
Résultat courant	20 106	409	14 %

1.6 - Comparaison des systèmes

	Bovins lait	Bovins viande	Volailles de chair	Poules pondeuses
Nombre d'entreprises	171	48	16	25
Nombre d'UTA par exploitation	1,8	1,3	1,1	1,2
Nombre d'UTH par exploitation	2,1	1,4	1,2	1,3
SAU par UTA	55,2	78,1	22,1	14,1

Le résultat par UTA

Total (€)	23 048		19 627		10 671	13 090
	/ ha	% PB	/ ha	% PB	% PB	% PB
Produit brut	2 138	100 %	1 273	100 %	100 %	100 %
Charges opérationnelles	382	18 %	192	15 %	70 %	68 %
Charges directes	39	2 %	4	0 %	3 %	1 %
Marge brute globale	1 717	80 %	1 077	85 %	27 %	31 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	813	38 %	487	38 %	12 %	18 %
Résultat courant	418	20 %	251	20 %	6 %	6 %

Situation financière

Capital d'exploitation brut :				
→ par UTA	214 583	248 313	117 640	213 187
→ par UTH	179 980	230 145	112 038	193 806
→ par ha	3 888	3 179	5 314	15 140
Taux d'endettement	53 %	38 %	54 %	83 %
→ dont endettement CT	12 %	10 %	27 %	19 %
Trésorerie nette par UTA	9 344	12 484	- 1 107	- 5 444
Coût de l'endettement (frais financiers/dettes)	4 %	4 %	3 %	3 %
Annuités/EBE	52 %	52 %	47 %	60 %
Fonds de roulement/stocks	148 %	141 %	96 %	81 %
EBE en pourcentage du capital	21 %	15 %	19 %	19 %

Utilisation de l'EBE/UTA

EBE	44 858	38 005	22 721	39 719
Annuités	23 246	19 733	10 567	23 764

	Grandes cultures	Viticulture	Maraîchage	Les 509 exploitations étudiées
Nombre d'entreprises	19	31	38	509
Nombre d'UTA par exploitation	1,3	1,4	1,6	1,6
Nombre d'UTH par exploitation	1,5	4,8	3,5	2,2
SAU par UTA	96,5	16,1	8,9	49,1

Total (€)	41 192		25 853		15 731		20 106	
	/ ha	% PB						
Produit brut	2 098	100 %	14 950	100 %	11 624	100 %	2 776	100 %
Charges opérationnelles	325	15 %	400	3 %	1 512	13 %	727	26 %
Charges directes	45	2 %	2 906	19 %	1 792	15 %	124	4 %
Marge brute globale	1 728	82 %	11 644	78 %	8 320	72 %	1 926	69 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	830	40 %	3 157	21 %	3 562	31 %	840	30 %
Résultat courant	427	20 %	1 607	11 %	1 759	15 %	409	15 %

Capital d'exploitation brut :				
→ par UTA	293 240	418 975	104 167	213 337
→ par UTH	250 589	119 443	47 500	150 816
→ par ha	3 040	26 041	11 645	4 343
Taux d'endettement	53 %	61 %	64 %	56 %
→ dont endettement CT	13 %	29 %	18 %	16 %
Trésorerie nette par UTA	56 776	- 43 960	4 722	2 576
Coût de l'endettement (frais financiers/dettes)	3 %	3 %	3 %	3 %
Annuités/EBE	45 %	57 %	50 %	54 %
Fonds de roulement/stocks	233 %	78 %	133 %	107 %
EBE en pourcentage du capital	27 %	12 %	31 %	19 %

EBE	80 037	50 799	31 863	41 255
Annuités	35 987	29 048	16 076	22 153



1.7 - Comparaison des charges de structure par système

	Bovins lait		Bovins viande		Volailles de chair	Poules pondeuses
	/ ha	% PB	/ ha	% PB	% PB	% PB
Rappel du produit brut/UTA	117 982		99 421		182 173	216 738

Foncier et bâtiments

Total	147	6,9 %	132	10,4 %	2,9 %	2,3 %
→ Fermages et charges locatives	124	5,8 %	115	9,0 %	2,1 %	1,4 %
→ Entretien	23	1,1 %	17	1,3 %	0,7 %	0,9 %

Mécanisation (1)

Total	293	13,7%	182	14,3 %	3 %	1 %
→ Carburant et lubrifiants	66	3,1 %	48	3,7 %	0,7 %	0,4 %
→ Location matériels et travaux/tiers	148	6,9 %	82	6,5 %	2,0 %	0,6 %
→ Entretien, réparations et petits matériels	78	3,6 %	55	4,4 %	0,7 %	0,6 %
→ Variation frais de mécanisation en avance aux cultures	0	0,0 %	- 3	- 0,2 %	- 0,1 %	- 0,1 %

Main-d'œuvre

Total	206	9,6 %	98	7,7 %	2,5 %	3,7 %
→ Rémunérations et indemnités des salariés	74	3,4 %	18	1,4 %	0,3 %	0,9 %
→ Charges sociales des exploitants	132	6,2%	80	6,3 %	2,1 %	2,7 %

Autres charges de structure

Total	258	12,1 %	178	14,0 %	6,2 %	5,5 %
→ Eau, gaz, EDF	45	2,1 %	16	1,3 %	0,6 %	1,0 %
→ Autres fournitures	65	3,1 %	44	3,5 %	1,3 %	0,9 %
→ Assurances	51	2,4 %	38	3,0 %	1,6 %	1,2 %
→ Intermédiaires et honoraires	38	1,8 %	31	2,5 %	1,4 %	1,0 %
→ Transports et déplacements	12	0,6 %	11	0,9 %	0,3 %	0,3 %
→ Impôts et taxes divers	6	0,3 %	5	0,4 %	0,2 %	0,3 %
→ Autres charges d'exploitation	42	1,9 %	31	2,5 %	0,9 %	0,8 %

Total des charges de structure	904	42,3 %	590	46,4 %	14,8 %	12,9 %
--------------------------------	-----	--------	-----	--------	--------	--------

Charges financières

Total	72	3,4 %	44	3,4 %	1,1 %	2,8 %
→ Intérêts emprunts exploitation à plus d'un an	60	2,8 %	33	2,6 %	0,8 %	2,4 %
→ Intérêts emprunts à moins d'un an + agios	12	0,6 %	10	0,8 %	0,3 %	0,4 %

Amortissements

Total	346	16,2 %	206	16,2 %	6,0 %	10,0 %
→ dont matériels et installations (2)	53	2,5 %	42	3,3 %	-	1,8 %
Coût de la mécanisation (1) + (2)	346	16,2 %	224	17,6 %	3,3 %	3,3 %

	Grandes cultures		Viticulture		Maraîchage		Les 509 exploitations étudiées	
	/ ha	% PB	/ ha	% PB	/ ha	% PB	/ ha	% PB
Rappel du produit brut/UTA	202 415		240 531		103 979		136 368	

Foncier et bâtiments

Total	156	7,4 %	694	4,6 %	311	2,7 %	162	5,8 %
→ Fermages et charges locatives	146	7,0 %	614	4,1 %	222	1,9 %	137	4,9 %
→ Entretien	10	0,5 %	80	0,5 %	89	0,8 %	25	0,9 %

Mécanisation (1)

Total	345	16,4 %	1 445	9,7 %	765	6,6 %	294	10,6 %
→ Carburant et lubrifiants	97	4,6 %	132	0,9 %	258	2,2 %	68	2,4 %
→ Location matériels et travaux/tiers	190	9,1 %	874	5,8 %	221	1,9 %	147	5,3 %
→ Entretien, réparations et petits matériels	78	3,7 %	413	2,8 %	298	2,6 %	83	3,0 %
→ Variation frais de mécanisation en avance aux cultures	- 21	- 1,0 %	25	0,2 %	- 13	- 0,1 %	- 3	- 0,1 %

Main-d'œuvre

Total	170	8,1 %	3 415	22,8 %	2 162	18,6 %	292	10,5 %
→ Rémunérations et indemnités des salariés	52	2,5 %	3 029	20,3 %	1 480	12,7 %	153	5,5 %
→ Charges sociales des exploitants	118	5,6 %	386	2,6 %	682	5,9 %	139	5,0 %

Autres charges de structure

Total	228	10,9 %	2 933	19,6 %	1 519	13,1 %	338	12,2 %
→ Eau, gaz, EDF	21	1,0 %	185	1,2 %	152	1,3 %	44	1,6 %
→ Autres fournitures	82	3,9 %	486	3,2 %	573	4,9 %	85	3,1 %
→ Assurances	58	2,8 %	179	1,2 %	179	1,5 %	59	2,1 %
→ Intermédiaires et honoraires	26	1,2 %	567	3,8 %	217	1,9 %	53	1,9 %
→ Transports et déplacements	15	0,7 %	605	4,0 %	116	1,0 %	28	1,0 %
→ Impôts et taxes divers	6	0,3 %	54	0,4 %	57	0,5 %	9	0,3 %
→ Autres charges d'exploitation	20	0,9 %	857	5,7 %	226	1,9 %	60	2,2 %
Total des charges de structure	899	42,8 %	8 486	56,8 %	4 758	40,9 %	1 086	39,1 %

Charges financières

Total	56	2,7 %	426	2,8 %	235	2,0 %	81	2,9 %
→ Intérêts emprunts exploitation à plus d'un an	43	2,0 %	296	2,0 %	203	1,7 %	65	2,3 %
→ Intérêts emprunts à moins d'un an + agios	13	0,6 %	130	0,9 %	32	0,3 %	16	0,6 %

Amortissements

Total	339	16,1 %	1 404	9,4 %	1 478	12,7 %	372	13,4 %
→ dont matériels et installations (2)	73	3,5 %	146	1,0 %	424	3,6 %	63	2,3 %

Coût de la mécanisation (1) + (2)	417	19,9 %	1 590	10,6 %	1 189	10,2 %	357	12,9 %
-----------------------------------	-----	--------	-------	--------	-------	--------	-----	--------





2 Bovins lait (171 exploitations)

Le groupe des élevages laitiers bio comprend cette année 171 exploitations, dont 55 individuelles (32 %). Trois groupes d'éleveurs ont été identifiés en fonction de la part de maïs dans la surface fourragère (0 % ; 3 à 15 % ; plus de 15 %). 37 % des exploitations laitières bio n'ont pas de maïs (contre seulement 30 % l'an dernier). Parmi les exploitations qui ont un peu de maïs ensilage dans leur assolement, la majorité a entre 3 et 15 % de maïs ensilage dans la SFP. La proportion d'élevages sans maïs est plus élevée pour les entreprises individuelles (50 %). La main-d'œuvre moyenne par exploitation est de 2,1 UTH. L'élevage laitier bio moyen livre 173 000 litres par UTA (- 9000 l/année précédente) avec 55 ha de SAU consacrés à 87 % à la surface fourragère. Le chargement apparent moyen est de 1,1 UGB/ha SFP (identique à celui des trois années passées).

Regard sur les résultats

Les résultats économiques de 2013 correspondent en moyenne à des exercices comptables clôturés en juin 2013, ce qui englobe la production de maïs de 2012 et l'herbe de l'été-automne 2012 et du printemps 2013. Avec une baisse des charges opérationnelles de 2 points (18 % du produit brut contre 20 % l'année passée) et une augmentation des charges de structure de 3 points (42 % contre 39 % en 2012), l'efficacité économique des exploitations (EBE/produit brut) baisse légèrement par rapport à l'année 2012 pour se situer en moyenne à 38 %.

Le résultat courant par UTA est proche de 23 000 €, en baisse de 4 600 € par rapport à l'année précédente malgré une bonne année climatique. Les éleveurs laitiers bio ont réalisé 6 800 € de produit en moins par UTA par rapport à l'année précédente, en lien notamment avec moins de lait vendu par UTA.

Le lait vendu par vache est en moyenne de 5 350 l/an, en baisse de 60 litres par rapport à l'année précédente. Ce chiffre est fortement lié au pourcentage de maïs dans la SFP, comme l'année précédente, avec les résultats suivants :

- + de 15 % de maïs : 5 950 l/VL (- 80 litres par rapport à l'année précédente),
- de 3 à 15 % de maïs : 5 660 l/VL (+ 90 litres),
- 0 % de maïs : 4 450 l/VL (- 190 litres).

Les charges de structure hors amortissements et frais financiers se diluent avec l'augmentation du volume de lait/UTH et de la part de maïs. Les charges opérationnelles évoluent en sens inverse avec 6 points de plus chez ceux qui ont plus de 20 % de maïs dans la SFP par rapport à ceux qui n'ont pas de maïs.

Parmi les trois groupes d'éleveurs, ceux avec 3 à 15 % de maïs dans la SFP dégagent au final la meilleure rentabilité et efficacité économique cette année, comme lors des trois années passées, grâce à une meilleure marge à l'hectare. Contrairement aux élevages avec beaucoup de maïs, ils arrivent à contenir les charges opérationnelles, notamment alimentaires (120 €/UGB contre 260 €/UGB), tout en augmentant le lait produit par vache et par hectare par rapport aux élevages sans maïs. Les résultats des fermes des réseaux d'élevage de la région correspondent globalement à ceux des exploitations de la catégorie « 3 à 15 % de maïs dans la SFP » avec un peu plus de chargement et de lait/vache et un résultat final supérieur de 7500 €/UTH.

Contexte et perspectives

Lors de l'hiver 2012-2013, le prix du lait bio, principal produit des éleveurs laitiers, était en baisse par rapport à l'année précédente, ce qui explique en partie la baisse du produit total par rapport à l'année passée. L'année climatique 2012/2013 a, par contre, été globalement favorable aux rendements fourragers mais avec de faibles qualités sur l'ensemble des stocks (maïs et herbe). Ceci explique certainement la baisse légère de la quantité de lait vendu par vache par rapport à l'année passée. L'année comptable suivante 2013-2014 a été globalement favorable d'un point de vue climatique pour les éleveurs laitiers bio de la région avec des stocks d'herbe au printemps 2013 de meilleure qualité qu'en 2012. Les maïs de 2013 ont posé moins de soucis de récolte qu'en 2012 et le printemps 2014 a également

été favorable à la pousse de l'herbe. On peut ainsi s'attendre à une amélioration des résultats économiques des éleveurs laitiers bio pour l'année suivante.

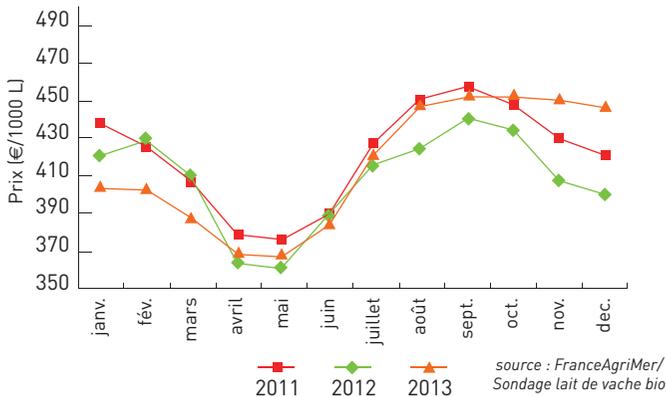
La consommation de produits laitiers bio continue à augmenter. Après un déséquilibre passager fin 2012-début 2013, la situation s'est globalement améliorée depuis le second semestre 2013 avec de nouveaux débouchés pour le lait bio. Certaines laiteries recherchent de nouveaux producteurs s'orientant en agriculture biologique.

Beaucoup d'éleveurs laitiers en agriculture biologique vont arriver à l'âge de la retraite. Le défi sera surtout de transmettre ces exploitations à de nouveaux éleveurs laitiers pour continuer à développer la production laitière bio dans notre région.

Didier Desarmenien et les conseillers

du réseau lait des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Prix du lait de vache biologique



Prix du lait bio à la production, toutes primes comprises, toutes qualités confondues, ramené à un lait standard (38 g de MG, 32 g de MP).

2.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Groupe lait					Réseau lait bio
	Total	Par exploitation	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	Plus de 15 % de maïs dans la SFP	
Nbre d'entreprises	171	-	63	85	23	15
→ dont individuelles	55	-	27	25	3	2
→ dont sociétés	116	-	36	60	20	13
Nombre d'UTA	304	1,8	1,6	1,8	2,2	1,8
→ dont en sociétés	238	2,1	1,9	2,1	2,3	-
Nombre d'UTH	362	2,1	1,8	2,2	2,7	2,4

2.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Groupe lait				Réseau lait bio
	Moyenne (/UTA)	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne (/UTH)
Surface totale (ha)	55,4	50,5	59	53,8	-
→ dont fermage	52,1	46,3	55,8	52,4	-
→ dont propriété	3,3	4,2	3,2	1,4	-
Surface agricole utile	55,2	49,6	59,1	54,2	47 ha

Utilisation de la SAU

	Groupe lait				Réseau lait bio
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne
Grandes cultures	13 %	12 %	13 %	15 %	15 %
Fourrages	87 %	88 %	87 %	85 %	85 %

2.3 - Les ateliers animaux

	Groupe lait				Réseau lait bio
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne (/UTH)
UGB/ha de SFP	1,1	1,0	1,0	1,1	1,15
% maïs fourrager/SFP	9 %	0 %	10 %	20 %	11 %
Nombre de vaches laitières/UTA	32,3	29,7	33,9	32,4	29
Lait vendu/UTA	172 651	132 275	192 017	192 742	171 000
Lait vendu par vache	5 345	4 454	5 664	5 949	5 900

Les résultats du groupe lait sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.

2.4 - Analyse financière

Bilan

Bilan (€)	Groupe lait				Réseau lait bio
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne (/UTH)
Capital d'exploitation par UTA	214 583	177 332	236 826	219 396	221 900
Taux d'endettement	53 %	52 %	51 %	59 %	43 %
→ dont court terme	12 %	13 %	10 %	15 %	-
Fonds de roulement en % des stocks	148 %	105 %	185 %	112 %	-
Annuités en % de l'EBE	52 %	62 %	46 %	56 %	43 %
EBE en % du capital	21 %	21 %	21 %	20 %	22 %

Charges opérationnelles

	Groupe lait			
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	plus de 15 % de maïs dans la SFP
Charges de cultures (€/ha SAU)	80	49	81	129
→ dont engrais	28	17	28	48
→ dont semences	51	32	53	77
→ dont produits défense sanitaire	1	0	0	4
Charges d'élevage (€/UGB)	251	201	241	371
→ dont aliments animaux SFP	141	108	121	264
→ dont produits + honoraires vétérinaires animaux SFP	36	30	39	38
→ dont travaux par tiers animaux	74	63	81	69
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	382	302	372	563
Total charges directes (€/ha SAU)	39	43	39	30

Coûts de mécanisation

	Groupe lait			
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	plus de 15 % de maïs dans la SFP
Total charges de mécanisation	345	336	348	352
→ dont carburant lubrifiant	66	54	68	82
→ dont entretien réparations	78	78	78	80
→ dont travaux par tiers et location de matériel	148	128	163	131
→ dont amortissements	53	76	39	59



2.5 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Groupe lait										Réseau lait bio	
	Moyenne SAU = 55,2 ha		0 % de maïs dans la SFP SAU = 49,6 ha		de 3 % à 15 % de maïs dans la SFP SAU = 59,1 ha		plus de 15 % de maïs dans la SFP SAU = 54,2 ha				Moyenne SAU/UTH = 49 ha	
	€/UTA	en %	€/ha	en %	€/UTA	en %	€/ha	en %	€/UTA	en %	€/ha	en %
	117 982	100 %	1 936	100 %	129 722	100 %	2 197	100 %	124 998	100 %	2 306	100 %
Produit brut	20 221	17 %	366	18 %	21 727	17 %	368	17 %	21 618	399	17 %	-
→ dont subventions exploitation												
(-) Charges opérationnelles	21 102	18 %	14 993	16 %	21 988	17 %	372	17 %	30 550	563	24 %	
(-) Charges directes	2 138	2 %	2 142	43	2 293	2 %	39	2 %	1 645	30	1 %	
Marge globale	94 742	80 %	78 949	82 %	105 441	81 %	1 786	81 %	92 803	1 712	74 %	
Foncier et bâtiment	8 121	7 %	7 693	155	8 493	7 %	144	7 %	7 808	144	6 %	
Mécanisation	16 156	13 %	12 976	261	18 272	14 %	309	14 %	15 883	294	13 %	
Main-d'œuvre	11 353	10 %	8 429	170	13 360	10 %	226	10 %	10 910	201	9 %	
Autres charges de structure	14 254	12 %	13 105	264	15 032	12 %	255	12 %	14 118	260	11 %	
TOTAL charges de structure	49 884	42 %	42 203	850	55 157	44 %	934	43 %	48 719	899	39 %	
Excédent brut d'exploitation (EBE)	44 858	38 %	36 746	740	50 284	39 %	852	39 %	44 084	813	35 %	60 200 €/UTH FAM.
Charges financières	3 982	3 %	3 094	62	4 376	3 %	74	3 %	4 528	84	4 %	-
Amortissements	19 095	16 %	15 681	316	20 581	16 %	349	16 %	21 267	392	16 %	
Autres produits et charges	1 267	-	978	-	1 493	-	-	-	1 139	-	-	-
Résultat courant	23 048	20 %	18 949	382	26 820	21 %	454	21 %	19 428	358	16 %	34 400 €/UTH FAM.

3 Bovins viande (48 exploitations)

Le groupe comprend 48 exploitations spécialisées en viande bovine dont 55 % sous forme sociétaire. Ces élevages détiennent 54 droits à prime par unité de travailleur agricole (UTA), pour 45 vaches (ce qui correspond à 70 droits et 58 vaches par élevage). La surface diminue un peu et atteint 79 ha par UTA soit 100 ha par exploitation. 91 % de la surface est en cultures fourragères. Le chargement observé de 1,1 UGB/ha de surface fourragère est conforme à la moyenne de la région.

Des résultats stables

Avec de bons moyens de production, le produit viande bovine hors aides est stable et représente deux tiers du produit total. Avec des charges opérationnelles très faibles (15 % du produit) et des charges de structure en hausse, l'excédent brut d'exploitation (EBE) atteint 38 005 € par UTA soit 38 % du produit. Ces résultats sont stables et supérieurs à ceux du groupe conventionnel (33 670 €*). L'EBE par vache de 840 € est nettement supérieur à celui

des deux cas types publiés par les réseaux d'élevage et supérieur de 200 € par rapport aux éleveurs conventionnels.

La part des aides est importante, elle représente dans les systèmes bio 32 % du produit contre 23 % en conventionnel.

Les charges de cultures sont très faibles avec peu d'engrais et pas de produits phytosanitaires.

Le coût de concentré acheté est bien maîtrisé avec le retour à de bonnes années fourragères. Les charges d'élevage sont faibles malgré les achats de paille. La charge globale de mécanisation progresse pour atteindre 227 € par ha de SAU et pèse pour 19 % du produit. Elle reste la plus grosse charge.

Le revenu à 19 625 € par UTA est en légère baisse liée à un surcoût des charges sociales (+ 1500 €). Ces exploitations ont à faire face à un niveau d'annuités assez élevé qui ampute l'EBE de moitié.

Contexte et perspectives

La bonne année fourragère s'est accompagnée d'une meilleure autonomie alimentaire et d'une bonne maîtrise des charges opérationnelles. En agriculture biologique le prix de vente des animaux a nettement progressé en 2013. Par contre les broutards issus des élevages bio sont vendus en conventionnel, en fonction de leur poids. En 2013, l'écart de prix avec le conventionnel s'est accentué et se maintient en 2014 avec la chute des prix conventionnels pour les vaches charolaises.

L'année 2014 s'annonce aussi favorable que 2013 avec un maintien des prix en bio. Les opérateurs de la filière encouragent financièrement les éleveurs à étaler la production sur toute l'année avec des compléments de prix incitatifs suivant les périodes de sortie des animaux. Les écarts de revenus observés depuis plusieurs années en faveur des élevages en agriculture biologique devraient

permettre d'encourager les conversions qui se sont peu développées depuis trois ans.

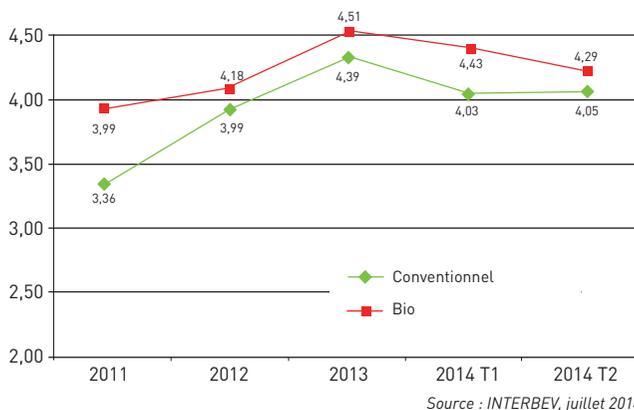
La réforme de la Pac de 2015 se dessine avec des objectifs de verdissement et de convergence des aides. Cette réforme devrait être plus favorable aux exploitations avec de faibles droits à paiement unique (DPU) et de grandes surfaces. Le groupe analysé ici risque d'être pénalisé sur l'aide vache allaitante basée sur l'effectif de vaches présentes en 2013. En effet, son cheptel correspond à 75 % des droits à prime détenus. A ce jour, la gestion des aides à l'agriculture biologique reste à finaliser, mais le non cumul à l'exploitation des aides bio avec la SHP (surface herbagère et pastorale) et le plafonnement des aides au maintien risquent de pénaliser certaines exploitations en viande bovine bio.

Bertrand Galisson

Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire

* Source : « les références 2013 des entreprises agricoles en Sarthe, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique » - Chambres d'agriculture du Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et Sarthe - AS 49 - AS 44 - AS CEFIGA.

Cours moyens entrée abattoir vaches R=



3.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Groupe viande bovine		Réseau viande bio 2 cas type*	
	Total	Par exploitation	Naisseur	Veaux sous la mère
Nombre d'entreprises	48	-	-	-
→ dont individuelles	22	-	-	-
→ dont sociétés	26	-	-	-
Nombre d'UTA	62	1,3	1	1,1
→ dont en sociétés	38	1,5	-	-
Nombre d'UTH	67	1,4	1	1,1

* Publication de 2 cas type bio par les réseaux d'élevage Pays de la Loire - Deux-Sèvres

3.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Groupe viande bovine Moyenne (/UTA)	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Surface totale (ha)	78,7	94	66,4
→ dont fermage	67,5	94	66,4
→ dont propriété	11,2	0	0
SAU	78,1	94	66,4

Utilisation de la SAU

	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Grandes cultures	9 %	9 %	11 %
Fourrages	91 %	91 %	89 %
Autres	-	-	-

3.3 - Les ateliers animaux

	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
UGB/ha de SFP	1,1	1,1	1,1
% maïs fourrager/SFP	1 %	0 %	0 %
Nombre de vaches allaitantes	45	58	45
Nombre de droits à prime	54	58	45

Les résultats du groupe viande sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.

3.4 - Analyse financière

Bilan

Bilan (€)	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Capital d'exploitation par UTA	248 313	228 740	183 080
Taux d'endettement	38 %	-	-
→ dont court terme	10 %	-	-
Fonds de roulement en % des stocks	141 %	-	-
Annuités en % de l'EBE	52 %	-	-
EBE en % du capital	15 %	17 %	16 %

Charges opérationnelles

	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Charges de cultures (€/ha SAU)	38	27	31
→ dont engrais	13	0	0
→ dont semences	24	19	27
→ dont produits défense sanitaire	1	0	0
Charges d'élevage (€/UGB)	114	116	89
→ dont aliments animaux SFP	16	22	0
→ dont produits + honoraires vétérinaires animaux SFP	26	46	46
→ dont travaux par tiers animaux	72	22	18
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	192	139	118
Total charges directes (€/ha SAU)	4	0	0

Les charges directes sont les frais de récolte, main-d'œuvre, fourniture et assurances spécifiques à la production.

Coûts de mécanisation

	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Total (€/ha SAU)	227	214	328
→ dont carburant lubrifiant	48	53	59
→ dont entretien réparations	55	41	41
→ dont travaux par tiers et location de matériel	82	18	102
→ dont amortissements	42	102	126

3.5 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Groupe viande bovine Moyenne SAU = 78,1 ha			Réseau viande bio (2 cas type)	
	€/UTA	€/ha	en %	Naisseur €/UTA	Veaux sous la mère €/UTA
Produit brut	99 421	1 273	100 %	94 023	75 706
→ dont subventions exploitation	32 170	412	32 %	31 370	25 518
(-) Charges opérationnelles	14 997	192	15 %	14 673	12 800
(-) Charges directes	320	4	-	0	0
Marge globale	84 104	1 077	85 %	79 350	62 906
Foncier et bâtiment	10 313	132	10 %	13 374	9 701
Mécanisation	14 254	182	14 %	10 133	8 804
Main-d'œuvre	7 616	98	8 %	7 556	5 357
Autres charges de structure	13 916	178	14 %	10 193	9 069
TOTAL charges de structure	46 099	590	46 %	41 256	32 931
Excédent brut d'exploitation (EBE)	38 005	487	38 %	38 094	29 975
Charges financières	3 427	44	3 %	1 859	2 005
Amortissements	16 092	206	16 %	13 683	11 982
Autres produits et charges	1 140	-	-	0	0
Résultat courant	19 626	251	20 %	22 552	15 989



4 Poules pondeuses (25 exploitations)

Le groupe volailles pondeuses est constitué de 25 exploitations spécialisées en poules de ponte. Les entreprises, dont 15 sous forme sociétaire et 10 individuelles, emploient 30 UTA, soit en moyenne 1,2 UTA par exploitation. Elles exploitent en moyenne 14 ha SAU.

Regard sur les résultats

L'atelier volailles compte en moyenne 5 610 poules, soit 4 730 poules par UTA. La taille des élevages va de 1 080 à 10 560 poules : les 14 élevages les plus importants en détiennent 6 000 et plus, tandis que 8 élevages en ont moins de 4 500. Les entreprises présentent un capital d'exploitation moyen comparable à l'an passé (213 000 €/UTA), et un taux moyen d'endettement de 83 % (contre 79 % dans l'échantillon de l'an dernier), dont seulement 19 % à court terme. Les élevages de ce

groupe dégagent un EBE moyen de 47 200 € (39 700 €/UTA), soit une efficacité de 18 % du produit. Ces résultats apparaissent en baisse par rapport à 2012 : EBE moyen de 47 000 €/UTA pour 22 % du produit. Après amortissements et frais financiers, le résultat courant apparaît lui aussi en baisse à 13 100 € par UTA. Après annuités (60 % de l'EBE), il reste un solde de 15 900 € par UTA pour prélever et autofinancer les investissements. Parmi les charges opérationnelles d'élevage, le poste aliment représente à lui seul 65 % du produit.

L'enquête « poules pondeuses en système alternatif » conduite par les Chambres d'agriculture du Grand Ouest permet de collecter périodiquement des données technico-économiques d'élevage. Elle montre l'évolution des marges en poules pondeuses bio, que ce soit en contrat de reprise (financement par l'éleveur de l'aliment et des poulettes) ou en contrat d'intégration. Les dernières données sont disponibles auprès de vos conseillers Chambre d'agriculture.

Contexte et perspectives

Au niveau national, selon les chiffres de l'Agence bio, en 2013, le nombre de poules bio mises en place est de 3 350 369 sur 1359 exploitations (2500 poules/élevage), soit par rapport à 2012 une stabilité des effectifs mais une augmentation de 3 % du nombre d'ateliers. On note ainsi un arrêt du développement après quelques années de progression dynamique (+ 16 % en 2009 et en 2010, + 28 % en 2011, + 12 % en 2012) sous l'impulsion de la filière organisée.

En Pays de la Loire, la production est également restée quasi stable en 2013, avec un effectif de 617 637 poules (- 2 %), preuve d'un marché arrivé à saturation depuis le second semestre 2012. Pour rappel, entre 2001 et 2012-2013, les effectifs ligériens ont été multipliés par 4,7.

La région ligérienne est la seconde région productrice (18,5 % de la production nationale) derrière la Bretagne (30 %). Les deux premiers départements en Pays de la Loire sont la Vendée et la Sarthe avec 195 000 et 182 000 poules pondeuses bio en

place, soit 31,5 et 29,5 % des effectifs régionaux, au travers notamment de Norea (Terrena), de la Cavac et des Fermiers de Loué. La Mayenne se situe en 3^e position avec 130 000 pondeuses (21 % de l'effectif ligérien).

Le coût et l'approvisionnement en matières premières locales sont toujours une préoccupation des opérateurs : ils mettent en place des contrats avec les producteurs de céréales pour sécuriser les approvisionnements à moyen terme. Actuellement 5 % de matières premières conventionnelles sont admises dans l'aliment des volailles bio. Cet apport est composé de matières premières concentrées en protéines pour équilibrer les formules en acides aminés essentiels et notamment les acides aminés soufrés. À partir du 1^{er} janvier 2018 (dérogation repoussée de 3 ans), l'aliment des volailles biologiques devra être 100 % bio. C'est le nouvel enjeu de la filière que de développer de nouvelles sources concentrées en protéines bio pour maintenir les performances techniques et économiques.

Philippe Grimaud - Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire
Sophie Pattier - Chambre d'agriculture de la Sarthe

Les revenus agricoles 2013 de l'agriculture
biologique en Pays de la Loire

4.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Total	Par exploitation
Nombre d'entreprises	25	-
→ dont individuelles	10	-
→ dont sociétés	15	-
Nombre d'UTA	30	1,2
→ dont en société	20	1,3
Nombre d'UTH	33	1,3

4.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Moyenne (/UTA)
Surface totale (ha)	15,1
→ dont fermage	12,1
→ dont propriété	3
Surface agricole utile	14,1

Utilisation de la SAU

	Moyenne
Grandes cultures	37 %
Fourrages	57 %
Plantations	2 %
Autres	4 %

4.3 - Les ateliers animaux

	Moyenne
Nombre de poules pondeuses/UTA	4 726

Les résultats du groupe poules pondeuses sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.



4.4 - Analyse financière

Bilan

Bilan (€)	Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	213 187
Taux d'endettement	83 %
→ dont court terme	19 %
Fonds de roulement en % des stocks	81 %
Annuités en % de l'EBE	60 %
EBE en % du capital	19 %

Coût de la mécanisation

	Moyenne
Total (€/ha SAU)	523
→ dont carburant lubrifiant	54
→ dont entretien réparations	87
→ dont travaux par tiers et location de matériel	99
→ dont amortissements	283

Charges opérationnelles

	Moyenne
Charges de cultures (€/ha SAU)	63
→ dont engrais	10
→ dont semences	49
→ dont produits défense sanitaire	4
Charges d'élevage (% du PB)	
→ dont aliments volailles	65 %
→ dont produits et honoraires vétérinaires volailles	1 %
→ dont travaux par tiers animaux	3,3 %
Taxe sur les produits (% du PB)	0,1 %
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	10 547
Total charges directes (€/ha SAU)	95

4.5 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Moyenne	
	€/UTA	en %
Produit brut	216 738	100 %
→ dont subventions exploitation	6 096	3 %
(-) Charges opérationnelles	147 754	68 %
(-) Charges directes	1 338	1 %
Marge globale	67 646	31 %
Foncier et bâtiment	4 945	2 %
Mécanisation	3 071	1 %
Main-d'œuvre	7 930	4 %
Autres charges de structure	11 983	6 %
TOTAL charges de structure	27 929	13 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	39 717	18 %
Charges financières	6 064	2 %
Amortissements	21 692	10 %
Autres produits et charges	1 127	-
Résultat courant	13 088	6 %



5 Volailles de chair (16 exploitations)

Le groupe comprend 16 exploitations spécialisées, dont 13 sous forme sociétaire. Elles emploient 1,1 UTA en moyenne par exploitation. La surface exploitée est de 22,1 ha en moyenne.

La composition de ce groupe est assez différente de l'an dernier (part de l'assolement en cultures de vente, répartition géographique des exploitations avec des opérateurs et des contrats différents). De ce fait l'analyse de l'évolution sur 2 années n'est pas appropriée.

Regard sur les résultats

L'atelier volailles couvre 1 000 m² en moyenne (882 m²/UTA). La surface est inférieure ou égale à 800 m² pour 9 d'entre eux, les 7 autres vont de 900 à 2 400 m², soit une distribution des élevages par taille comparable à l'an passé.

Les entreprises détiennent un capital d'exploitation de 117 600 € en moyenne par UTA. Leur endettement à 54 % (en baisse sur 2012) provient pour moitié de prêts court-terme. Les annuités représentent 47 % de l'EBE.

Les aviculteurs du groupe volailles de chair bio ont dégagé en 2013 un EBE moyen de 22 720 €/UTA (21 800 €/UTA en 2012), soit une efficacité économique de 12 % du produit brut, au même taux que l'année passée, signe d'une efficacité économique restant modeste. A titre de comparaison le groupe volailles conventionnelles, en standard ou en label, présentait pour 2013 le même ratio de 12 %, mais avec produit par UTA supérieur.

Après amortissements et frais financiers, le résultat courant moyen s'établit à 10 700 €/UTA. Une fois les annuités déduites de l'EBE, l'entreprise dégage un revenu disponible de 12 000 € par UTA (13 300 €/UTA en 2012).

Le produit brut annuel des élevages est de 182 200 € par UTA.

Les charges opérationnelles représentent 70 % du produit, dont 67 % pour le seul poste aliment, dans un contexte de coût des matières premières toujours difficile.

L'enquête avicole conduite par les Chambres d'agriculture du Grand Ouest en 2013 a permis de collecter des données technico-économiques sur près de 100 lots en poulets bio élevés en bâtiments fixes et commercialisés en circuit organisé.

Les marges poussin-aliment (après déduction des charges en aliment et poussin) sont en baisse de 40 cts à 14,34 €/m²/lot, avec une dégradation de l'indice de consommation et de la mortalité. Avec des rotations moins rapides (3,24 lots par an) et des charges variables en hausse, les marges brutes annuelles reculent de 1,80 € à 33,56 €/m²/an.



Au niveau national, selon les chiffres de l'Agence bio, en 2013, le nombre de poulets bio mis en place est de 7 956 236 sur 691 exploitations (11 500 poulets/élevage), soit une augmentation de 4 % des exploitations et de seulement 1 % des effectifs de poulets par rapport à 2012. Ces chiffres montrent un essoufflement du développement de la production sous l'impulsion de la filière organisée après quelques années particulièrement dynamiques (développement + 13 % en 2009, + 18 % en 2010, + 9 % en 2011, + 2 % en 2012). L'équilibre par rapport à la production poulet label semble s'être également stabilisé. En 2013, la production de poulets bio représente 1 % de la production de poulets en France.

En Pays de la Loire, le nombre d'exploitations (152) est quasi stable par rapport à 2012 (- 1 %). Le nombre de poulets produits (2 630 030) est cependant en nette régression (- 8 %) mais le phénomène est hétérogène suivant les départements et les opérateurs. Une baisse de la rotation observée via l'enquête avicole des Chambres d'agriculture du Grand Ouest 2013 (durées des vides sanitaires et durées d'élevage supérieures) peut expliquer une partie (40 %) de cette baisse, au-delà de la variation de surface en bâtiments bio.

La région ligérienne est la première région productrice (33 % de la production nationale) devant la région Poitou Charentes (16,7 %) et l'Aquitaine (12,9 %). La Vendée (1 420 317 poulets) et la Sarthe (588 400) sont les deux premiers départements producteurs ligériens avec 54 et 22 % des effectifs au travers notamment des Ets Bodin (Terrena), des aliments Mercier et des Fermiers de Loué. Si la Vendée a vu son effectif produit en poulets bio rester quasi stable (- 1,5 %), la production en Sarthe est en net recul (- 20 % en 2013), alors que celle du Maine-et-Loire est en augmentation de 10 % (265 000 poulets produits en 2013).

La Loire-Atlantique et la Mayenne (avec 223 000 et 133 000 poulets produits) sont en régression de 13,5 et 17 %.

Si le marché est globalement peu ouvert (tous opérateurs confondus), le nombre important de départs d'exploitants en retraite dans les années à venir induit cependant un fort besoin de renouvellement des actifs ou d'augmentation des effectifs pour les élevages en place. Le besoin de remplacer des bâtiments moins fonctionnels et devenus obsolètes est également source de nouveaux projets. Pour rappel, une part importante du développement de la production entre 2008 et 2011 provenait de la conversion en bio de producteurs de poulets label (bâtiments fixes de 400 m²). Prolongeant le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) avicole, le futur plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles (PCAIE) 2015-2020 offre des perspectives intéressantes pour le développement de la filière volailles bio.

Le coût et l'approvisionnement en matières premières locales sont toujours une préoccupation des opérateurs : ils mettent en place des contrats avec les producteurs de céréales pour sécuriser les approvisionnements à moyen terme. Actuellement, 5 % de matières premières conventionnelles sont admises dans l'aliment des volailles bio. Cet apport est composé de matières premières concentrées en protéines pour équilibrer les formules en acides aminés essentiels et notamment les acides aminés soufrés.

A partir du 1^{er} janvier 2018 (dérogation repoussée de 3 ans), l'aliment des volailles biologiques devra être 100 % bio. C'est le nouvel enjeu de la filière que de développer de nouvelles sources concentrées en protéines bio pour maintenir les performances techniques et économiques.

Philippe Grimaud - *Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire*
Fabrice Morinière - *Chambre d'agriculture de Vendée*

5.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Total	Par exploitation
Nombre d'entreprises	16	-
→ dont individuelles	3	-
→ dont sociétés	13	-
Nombre d'UTA	18	1,1
→ dont en société	15	1,2
Nombre d'UTH	19	1,2

5.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Moyenne (/UTA)
Surface totale (ha)	24
→ dont fermage	22,3
→ dont propriété	1,6
Surface agricole utile	22,1

Utilisation de la SAU

	Moyenne
Grandes cultures	26 %
Fourrages	66 %
Autres	8 %

5.3 - Les ateliers animaux

	Moyenne
Nombre de m ² par UTA	882

5.4 - Analyse financière

Bilan

Bilan (€)	Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	117 640
Taux d'endettement	54 %
→ dont court terme	27 %
Fonds de roulement en % des stocks	96 %
Annuités en % de l'EBE	47 %
EBE en % du capital	19 %

Les résultats du groupe volailles de chair sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.



Charges opérationnelles

	Moyenne
Charges de cultures (€/ha SAU)	81
→ dont engrais	25
→ dont semences	55
→ dont produits défense sanitaire	1
Charges d'élevage (% du PB)	
→ dont aliments volailles	67 %
→ dont produits et honoraires vétérinaires volailles	0 %
→ dont travaux par tiers animaux	3,4 %
Taxe sur les produits (% du PB)	0,1 %
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	5 750
Total charges directes (€/ha SAU)	262

Coût de la mécanisation

	Moyenne
Total (€/ha SAU)	278
→ dont carburant lubrifiant	57
→ dont entretien réparations	57
→ dont travaux par tiers et location de matériel	164
→ dont amortissements	0

5.5 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Moyenne	
	€/UTA	en %
Produit brut	182 173	100 %
→ dont subventions exploitation	8 085	4 %
(-) Charges opérationnelles	126 647	70 %
(-) Charges directes	5 799	3 %
Marge globale	49 727	27 %
Foncier et bâtiment	5 193	3 %
Mécanisation	5 926	3 %
Main-d'œuvre	4 521	2 %
Autres charges de structure	11 368	7 %
TOTAL charges de structure	27 008	15 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	22 719	12 %
Charges financières	1 997	1 %
Amortissements	10 919	5 %
Autres produits et charges	865	-
Résultat courant	10 668	6 %

6 Grandes cultures (19 exploitations)

Le groupe comprend 19 entreprises dont 14 sous forme sociétaire. Une exploitation moyenne équivaut à 1,3 UTA et au total 1,5 UTH pour 124 ha de SAU. La taille réduite du groupe doit inciter à la plus grande prudence quant à la généralisation des résultats sur ce système de production. De plus, la part de cultures spécialisées, légumes de plein champ notamment, augmente au fil du temps parallèlement à la demande du marché. Ces nouvelles cultures, certes complexes techniquement et plus aléatoires que les cultures classiques, sont rémunératrices, mais engendrent un biais au niveau de l'échantillon qu'il ne faut pas négliger.

En moyenne, les exploitations du groupe ont une situation financière saine. Le fonds de roulement couvre très largement les stocks. Le capital d'exploitation par UTA à 293 240 € est supérieur de 30 % aux exploitations conventionnelles avec la même orientation.

Les charges opérationnelles du groupe étudié sont réparties à parts égales entre les semences et le coût de fertilisation. Ces postes varient fortement en fonction de la part de cultures de printemps, mais notamment, plus coûteuses en semences et fertilisation que les cultures d'automne.

Contexte et perspectives

En 2013, les rendements de l'ensemble des cultures d'automne sont supérieurs à l'année précédente mais inférieurs à la moyenne des dernières années à cause de l'engorgement hivernal des sols. Les cultures de printemps, parfois implantées en conditions de ressuyage limités, ont végété sous l'influence des températures froides. Les maïs non irrigués, mal implantés, ont parfois séché sur pieds.

Les prix sont restés quasiment stables sur les sept dernières campagnes.

Après trois années d'augmentation à deux chiffres des surfaces emblavées en grandes cultures en France, les surfaces progressent de 7 % en 2011 et 2 % en 2012. Les prix élevés des céréales et oléo protéagineux conventionnels n'incitent pas à la conversion.

Le coût de mécanisation de 438 € par hectare, amortissements compris augmente de 60 € par rapport à l'année précédente. L'acquisition de matériel de désherbage mécanique et de guidage innovant est probablement le facteur essentiel de cette augmentation. L'évolution de l'échantillon et son effectif réduit y contribuent aussi.

Le produit brut par hectare, hors subventions et aides compensatoires, se situe à 1 669 € par hectare. Il progresse moins que l'année précédente. La présence accrue dans l'échantillon des cultures à forte valeur ajoutée telles que les légumes de plein champ, secs ou pour la conserverie, et de cultures de printemps irriguées participent à cette évolution. Les subventions d'exploitation diminuent pour la troisième année consécutive.

L'excédent brut d'exploitation est de 80 037 € par UTA. Le ratio EBE/produit brut de 39 % reste similaire à l'année précédente. Une fois remboursées les annuités, il reste un solde de 44 020 € pour prélever, autofinancer les investissements et conforter la trésorerie. Le résultat courant, 41 192 € par hectare, évolue très peu d'une année à l'autre.

En Pays de la Loire, les surfaces consacrées aux grandes cultures reculent de 5 %. Les céréales représentent 85 % de ces surfaces. Les surfaces destinées aux légumes secs et légumes de plein champ continuent leur ascension : + 10 % (source Agence bio).

Le marché reste déficitaire en France en particulier pour le blé meunier et le soja dans un contexte de consommation en augmentation constante. La collecte de blé couvre seulement 70 % des utilisations. Sur les 130 200 t utilisées, 70 % le sont par la meunerie. 45 000 t de blé sont importées (source France AgriMer). Le soja est destiné à l'alimentation animale pour un peu plus de moitié et pour le reste à l'alimentation humaine.

Paulette Hurel - Pôle bio des Pays de la Loire

6.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Groupe grandes cultures	
	Total	Par exploitation
Nombre d'entreprises	19	-
→ dont individuelles	5	-
→ dont sociétés	14	-
Nombre d'UTA	24	1,3
→ dont en société	19	1,4
Nombre d'UTH	29	1,5

6.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Groupe grandes cultures
	Moyenne (/UTA)
Surface totale (ha)	97,3
→ dont fermage	91,4
→ dont propriété	5,9
SAU	96,5

Utilisation de la SAU

	Groupe grandes cultures
	Moyenne
Grandes cultures	72 %
Fourrages	11 %
Maraîchage et cultures spécialisées	17 %
Autre	

6.3 - Analyse financière

Bilan

Bilan (€)	Groupe grandes cultures - Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	293 240
Taux d'endettement	53 %
→ dont court terme	13 %
Fonds de roulement en % des stocks	233 %
Annuités en % de l'EBE	45 %
EBE en % du capital	27 %

Les résultats du groupe grandes cultures sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.



Charges opérationnelles

	Groupe grandes cultures	
	Moyenne	
Charges de cultures (€/ha SAU)	303	
→ dont engrais	132	
→ dont semences	166	
→ dont produits défense sanitaire	5	

Coûts de mécanisation

	Groupe grandes cultures	
	Moyenne	
Total (€/ha SAU)	438	
→ dont carburant lubrifiant	97	
→ dont entretien réparations	78	
→ dont travaux par tiers et location de matériel	190	
→ dont amortissements	73	

6.4 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Groupe grandes cultures		
	Moyenne SAU = 96,5 ha		
	€/UTA	€/ha	en %
Produit brut	202 415	2 098	100 %
→ dont subventions exploitation	41 353	429	20 %
Produit brut grandes cultures (hors subventions et animaux)	-	1 669	-
(-) Charges opérationnelles	31 338	325	16 %
(-) Charges directes	4 334	45	2 %
Marge globale	166 743	1 728	82 %
Foncier et bâtiment	15 076	156	7 %
Mécanisation	33 247	345	17 %
Main-d'œuvre	16 362	170	8 %
Autres charges de structure	22 021	228	11 %
TOTAL charges de structure	86 706	899	43 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	80 037	830	40 %
Charges financières	5 416	56	3 %
Amortissements	32 678	339	16 %
Autres produits et charges	- 751		
Résultat courant	41 192	427	20 %

7 Maraîchage (38 exploitations)

Le groupe comprend 38 exploitations dont 66 % sous forme sociétaire. Une exploitation moyenne équivaut à 1,6 UTA et au total 3,5 UTH.

A noter un groupe spécifique avec les exploitations pratiquant majoritairement la vente en circuits courts (31 exploitations).

La taille, la diversité des modes de commercialisation et des résultats à l'intérieur du groupe doit inciter à la prudence quant aux généralisations sur ce système de production.

Analyse financière

Le capital d'exploitation par UTA est faible à 104 167 € comparativement à la moyenne des exploitations du groupe bio. Malgré ces besoins en capitaux plus faibles, les exploitations du groupe sont parmi les plus endettées à 64 % avec une situation de trésorerie proche de l'équilibre. Les exploitations en circuits courts ont moins de capital d'exploitation par UTA.

Résultats économiques

Le produit brut moyen par ha est à 11 624 € ce qui traduit bien le caractère spécialisé des exploitations du groupe (la surface en maraîchage représente 47 % de la sole).

Les charges opérationnelles et directes d'un montant de 29 557 € représentent 28 % du produit brut.

Sans la main-d'œuvre temporaire, ces charges se situent à 14 877 € soit 14 % du produit brut dont plus de la moitié en semences et plants (8 824 € pour 9 % du produit).

Les charges de structures (avant amortissements et charges financières) sont à 42 559 €

soit 41 % du produit (ce qui est similaire à l'ensemble des exploitations maraîchères).

A noter que la charge de main-d'œuvre salariée (temporaire et permanente) est un poste de charge important des exploitations du groupe étudié (27 % du produit).

L'excédent brut moyen est à 31 863 € par UTA. Une fois remboursées les annuités de 16 076 € et après intégration des pertes et profits exceptionnels, il reste un solde de 15 857 € par UTA pour prélever, autofinancer et conforter la trésorerie.

Le ratio EBE/produit brut à 31 % est plutôt faible compte tenu d'une dominante circuits courts du groupe.

Le résultat courant par UTA se situe à 15 730 € pour 15 % du produit, soit un niveau faible comparé aux autres systèmes de production en bio (moyenne à 20 106 €).

Les résultats comptables du groupe en circuits courts sont moins bons que la moyenne du groupe maraîchage.

Contexte et perspectives

L'année climatique 2013 a été très complexe. Le printemps pluvieux et froid a été défavorable, tant sur la qualité que sur les ventes, des produits de printemps (radis, navets) ainsi que des produits saisonniers comme la fraise et l'asperge. Les températures élevées ne sont arrivées qu'en juillet entraînant un démarrage tardif des productions estivales (tomates).

Ces résultats ont été obtenus dans un contexte de hausse de production (+ 6 % de surfaces certifiées en France entre 2012 et 2013) avec en parallèle des ventes en hausse de 9 % sur la même période. Après une très forte hausse des surfaces en légumes bio ces dernières années, le rythme d'accroissement devrait diminuer (diminution des surfaces en conversion).

La commercialisation en circuits courts est maintenant bien présente dans les Pays de la Loire (marchés, paniers, vente à la ferme, Amap). Avec un nombre significatif de projets d'installation en légumes ces dernières années, l'offre s'est diversifiée et densifiée.

Cela a permis de répondre à une demande croissante, avec parfois localement un décalage entre l'offre et la demande. Le marché d'expédition augmente également régulièrement en volume. En effet, actuellement 72 % (en valeur) des fruits et légumes bio sont achetés en magasins ou grandes surfaces.

L'optimisation technique et l'organisation du travail restent deux points essentiels pour assurer la rentabilité et la pérennité de ces entreprises.

Celles en circuits courts doivent être très vigilantes sur le temps de travail par catégorie de légumes. Dans certaines situations, cela peut rapidement altérer la rentabilité (important désherbage manuel).

Celles positionnées sur le marché d'expédition se doivent d'avoir une grande compétence technique ainsi qu'une bonne connaissance du marché pour planifier mises en place et ventes auprès des acheteurs de légumes frais et de la restauration collective.

Marc Cotteceau et Christophe Cardet
Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire

7.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Groupe maraîchage			
	Ensemble du groupe		Circuits courts	
Nombre d'entreprises	38		31	
→ dont individuelles	13		12	
→ dont sociétés	25		19	
	Total	Par exploitation	Total	Par exploitation
Nombre d'UTA	61	1,6	49	1,6
→ dont en société	47	1,9	36	1,9
Nombre d'UTH	134	3,5	96	3,1

Les résultats sont calculés par UTA unité de travail agricole définie pour la dimension économique.

7.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Groupe maraîchage	
	Moyenne (/UTA)	Circuits courts
Surface totale (ha)	9,3	7,1
→ dont ferme	8,4	6
→ dont propriété	0,9	1,1
Surface agricole utile	8,9	6,9

Utilisation de la SAU

	Groupe maraîchage	
	Moyenne	Circuits courts
Grandes cultures	12 %	12 %
Fourrages	40 %	35 %
Maraîchage et cultures spécialisées	47 %	51 %
Autre	1 %	2 %

Les résultats du groupe maraîchage sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.

7.3 - Analyse financière

Bilan

Bilan (€)	Groupe maraîchage	
	Moyenne	Circuits courts
Capital d'exploitation par UTA	104 167	87 794
Capital d'exploitation par ha	11 645	12 684
Capital d'exploitation par UTH	47 500	44 626
Taux d'endettement	64 %	63 %
→ dont court terme	18 %	16 %
Fonds de roulement en % des stocks	133 %	152 %
Annuités en % de l'EBE	50 %	34 %
Trésorerie nette	4 722	6 204
EBE en % du capital	31 %	31 %

7.4 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Groupe maraîchage					
	Moyenne SAU = 8,9 ha			Circuits courts SAU = 6,9 ha		
	€/UTA	€/ha	en %	€/UTA	€/ha	en %
Produit brut	103 979	11 624	100 %	88 894	12 843	100 %
→ dont subventions exploitation	4 004	448	4 %	3 272	473	4 %
(-) Charges opérationnelles et directes	29 557	3 304	28 %	24 065	3 477	27 %
→ dont engrais	2 511	281	2 %	2 723	393	3 %
→ dont semences et plants	8 824	986	9 %	8 559	1 237	9 %
→ dont produits de défense sanitaire	473	53	0 %	520	75	1 %
→ dont emballages	941	105	1 %	810	117	1 %
→ dont main-d'œuvre temporaire	14 680	1 641	14 %	9 431	1 363	11 %
→ dont autres charges directes et opérationnelles	2 128	238	2 %	2 022	292	2 %
Marge globale	74 422	8 320	72 %	64 829	9 366	73 %
Foncier et bâtiment	2 784	311	3 %	2 040	295	2 %
Mécanisation	6 841	765	6 %	5 448	788	6 %
Main-d'œuvre	19 343	2 162	19 %	17 739	2 562	20 %
→ dont main-d'œuvre permanente	13 238	1 480	13 %	12 524	1 809	14 %
→ dont charges sociales exploitants	6 105	682	6 %	5 215	753	6 %
Autres charges de structure	13 591	1 520	13 %	12 080	1 745	14 %
TOTAL charges de structure (1)	42 559	4 758	41 %	37 307	5390	42 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	31 863	3 562	31 %	27 522	3 976	31 %
Charges financières	2 102	235	2 %	1 481	214	2 %
Amortissements	13 224	1 478	13 %	11 067	1 599	12 %
Autres produits et charges	- 807	-	-	- 864	-	-
Résultat courant	15 730	1 758	15 %	14 110	2 039	16 %

(1) Pour le détail : voir page 10 « comparaison des charges de structure par système »

8 Viticulture (31 exploitations)

Le groupe comprend 31 exploitations, dont 25 en société (81 %), réparties sur l'ensemble des appellations présentes dans la région : Jasnières, Fiefs vendéens, Anjou-Saumur et Muscadet. Les plantations représentent 89 % de la SAU. Les résultats sont basés sur la vendange 2012 et les ventes correspondantes de 2012-2013. La campagne de culture est également celle de 2012-2013.

L'échantillon présenté ici est très hétérogène, tant au niveau des types d'entreprises que des circuits de commercialisation. On trouve aussi bien des exploitations familiales de petites surfaces que des domaines de grandes surfaces dont certains impliquant des investisseurs extérieurs. Pour la commercialisation, on retrouve l'ensemble des circuits, avec une prépondérance de la vente directe et de l'export.

Analyse des résultats

Les résultats présentés dans cette édition concernent la campagne 2012-2013 (récolte 2012). Le millésime 2012 a été marqué par le froid et la pluie. Les fortes pressions mildiou et oïdium, la coulure, le filage et le millerandage ont entraîné une petite récolte : moins 50 % pour les Chardonnays et le Melon de Bourgogne, moins 30 % pour les Chenins et moins 15 % pour les Cabernets, par rapport à 2011 (qui était une année généreuse). L'impact sur les charges de produits de défense sanitaire dans l'étude est limité : + 10 €/ha par rapport à l'édition précédente.

Le nombre moyen d'UTH par exploitation est de 4,8. A titre de comparaison, il est de 2,8 en moyenne en viticulture en Maine-et-Loire/Loire-Atlantique/Sarthe*. En moyenne, on compte 4,3 ha de vignes par UTH. Les exploitations viticoles bio ont des besoins de trésorerie importants, liés à l'autofinancement et aux stocks. Le critère « fonds de roulement en % des stocks » est de 78 % (contre 79 % l'année dernière) ; le fonds de roulement ne permet donc pas de couvrir entièrement les stocks.

Le poids des annuités dans l'EBE a augmenté par rapport à l'année précédente, il est cette année moins élevé que pour les vignerons

en conventionnel (57 % contre 114 %) ; ce qui traduit un recours à l'emprunt plus important. Pour les comparaisons entre les données bio et conventionnelles, il faut tenir compte du fait qu'on a noté une forte baisse du produit (- 32 %) et de l'EBE (- 65 %) dans les exploitations viticoles conventionnelles en 2013.

Les charges de structure représentent ici 57 % du produit brut (contre 59 % en conventionnel*), dont 23 % pour la main-d'œuvre et 10 % pour la mécanisation.

L'excédent brut d'exploitation moyen se situe à 50 800 € par UTA, ce qui équivaut à 71 119 € par exploitation (contre 76 687 € dans l'édition précédente). Une fois les annuités remboursées (29 048 € par UTA), il reste un solde de 21 751 € par UTA pour prélever, autofinancer les investissements et conforter la trésorerie.

Contexte et perspectives

Les conversions bio en viticulture connaissent une faible progression en 2013 dans les Pays de la Loire : la région compte 204 producteurs (+ 2 % par rapport à 2012) en certification AB ou en conversion, pour 2 872 ha de vignes (+ 6,5 %/2012) (source : Observatoire régional de l'agriculture biologique Pays de la Loire).

La viticulture reste cependant un secteur dynamique au sein de la filière bio. Entre 2007 et 2013, le chiffre d'affaires des ventes de vins bio en France est passé de 249 millions à 416 millions d'euros (+ 67 %). Malgré cette hausse, la conquête de nouveaux marchés reste d'actualité pour les vins bio, car d'importantes surfaces viticoles sont actuellement en fin de conversion au niveau national. Dans cette optique, la fédération France vin bio a été créée (à la place de la FNIVAB) en septembre 2013 afin de continuer à structurer la filière et à promouvoir les vins biologiques. Comme la récolte 2012, le millésime 2013 a connu des conditions climatiques difficiles pour les vignerons ligériens. Il faudra en mesurer l'impact sur les résultats des vignobles bio.

Elise Kohser

Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire

* Source : « les références 2013 des entreprises agricoles en Sarthe, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique » - Chambres d'agriculture du Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et Sarthe - AS 49 - AS 44 - AS CEFIGA.

8.1 - Le travail sur l'exploitation

Statuts et main-d'œuvre

	Total	Par exploitation
Nombre d'entreprises	31	-
→ dont individuelles	6	-
→ dont sociétés	25	-
Nombre d'UTA	43	1,4
→ dont en sociétés	37	1,5
Nombre d'UTH	150	4,8

8.2 - La SAU

La répartition du foncier

	Moyenne (/UTA)
Surface totale (ha)	16,6
→ dont fermage	16,2
→ dont propriété	0,4
Surface agricole utile	16,1

Utilisation de la SAU

	Moyenne
Grandes cultures	7 %
Fourrages	3 %
Plantations	90 %

8.3 - Analyse financière

Bilan

Bilan (€)	Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	418 975
Taux d'endettement	61 %
→ dont court terme	29 %
Fonds de roulement en % des stocks	78 %
Annuités en % de l'EBE	57 %
EBE en % du capital	12 %

Les résultats du groupe viticulture sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.



Charges opérationnelles

	Moyenne
Charges de cultures (€/ha SAU)	292
→ dont engrais	20
→ dont semences - plants	22
→ dont produits défense sanitaire	250
Autres charges opérationnelles	108
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	400

Charges directes (€/ha SAU)	2 906
→ dont emballages	1 559
→ dont combustibles	9
→ dont produits œnologiques	6
→ dont main-d'œuvre temporaire	1 199
Autres charges directes	133

Coût de la mécanisation

	Moyenne
Total (€/ha SAU)	1 565
→ dont carburant lubrifiant	132
→ dont entretien réparations	413
→ dont travaux par tiers et location de matériel	874
→ dont amortissements	146

8.4 - Résultats économiques

Du produit au résultat

	Moyenne SAU = 16,1 ha		
	€/UTA	€/ha	en %
Produit brut	240 531	14 950	100 %
→ dont subventions exploitation	4 255	264	2 %
(-) Charges opérationnelles	6 436	400	3 %
(-) Charges directes	46 761	2 906	19 %
Marge globale	187 334	11 644	78 %
Foncier et bâtiment	11 167	694	5 %
Mécanisation	23 244	1 445	10 %
Main-d'œuvre	54 941	3 414	22 %
Autres charges de structure	47 182	2 933	20 %
TOTAL charges de structure	136 534	8 486	57 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	50 800	3 157	21 %
Charges financières	6 854	426	3 %
Amortissements	22 581	1 404	9 %
Autres produits et charges	4 489	-	2 %
Résultat courant	25 854	1 607	11 %

Lexique

Capital d'exploitation

Ensemble de l'actif (immobilisations, stocks, créances, disponible) excepté les terres.

Charges opérationnelles

Charges proportionnelles aux productions, communes à toutes les exploitations. Exemples : charges de cultures (semences, engrais), charges d'alimentation des animaux, produits et honoraires vétérinaires, fournitures diverses, travaux par des tiers sur les animaux, taxes sur les produits.

Charges directes

Charges directement affectées à la production, spécifiques à l'organisation de l'exploitation. Exemples : emballages, combustibles, location de matériel, assurances spécifiques, charges de main-d'œuvre temporaire, travaux par des entreprises.

Charges de structure

Charges non liées au volume de production, parfois appelées charges fixes. Exemples : fermage, cotisations sociales, etc.

EBE (excédent brut d'exploitation)

Produit brut diminué des charges opérationnelles, directes et de structure (avant amortissement et frais financiers).

Fonds de roulement

Argent nécessaire pour financer les stocks et les avances aux cultures. Un fonds de roulement insuffisant nécessite le recours à un financement court terme.

Marge brute

Produit brut diminué des charges opérationnelles.

Produit brut

Ensemble des ventes, des subventions d'exploitation et des variations de stocks, diminuées des achats d'animaux.

Résultat courant

Bénéfice de l'exploitation hors produits et charges exceptionnelles.

SAU (surface agricole utile)

Surfaces en cultures et surfaces fourragères.

SFP (surface fourragère principale)

Surface fourragère consacrée aux animaux. Exemples : prairies, maïs fourrage.

Taux d'endettement

Total des dettes long, moyen et court termes sur le total de l'actif, exprimé en pourcentage.

UGB (unité gros bovins)

Unité de référence correspondant aux besoins alimentaires annuels en fourrage d'une vache. Permet d'agréger ou de comparer des effectifs d'animaux d'espèces différentes.

UTH (unité de travailleurs humains)

Unité de travail correspondant à une personne travaillant à temps plein sur une exploitation.

UTA (unité de travail agricole)

Unité de travail définie pour le calcul de la dimension économique. Référence : un UTA pour un agriculteur à temps plein. Cette définition tient compte différemment des conjoints installés comme exploitants (1 UTA) et des conjoints collaborateurs (0,5 UTA à temps plein, 0,25 UTA à temps partiel).

Vos conseillers agriculture biologique des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire :



Loire-Atlantique

Gilles Le Guellaut

Rue Pierre-Adolphe Bobierre - 44939 NANTES Cedex 9

→ Tél. 02 53 46 60 01

E-mail : gilles.leguellaut@loire-atlantique.chambagri.fr



Maine-et-Loire

Elisabeth Cocaud

14 avenue Jean Joxé, CS 80646 - 49006 ANGERS Cedex

→ Tél. 02 41 96 75 41

E-mail : elisabeth.cocaud@maine-et-loire.chambagri.fr



Mayenne

Brigitte Lambert

Parc Technopole

Rue Albert Einstein - Changé BP 36135 - 53061 LAVAL Cedex 9

→ Tél. 02 43 67 36 84

E-mail : brigitte.lambert@mayenne.chambagri.fr



Sarthe

Florence Letailleur

15 rue Jean Grémillon - 72013 LE MANS Cedex 2

→ Tél. 02 43 29 24 57

E-mail : florence.letailleur@sarthe.chambagri.fr



Vendée

Paulette Hurel et Marjorie Troussard

Boulevard Réaumur - 85013 LA ROCHE-SUR-YON Cedex

→ Tél. 02 51 36 83 87

E-mail : paulette.hurel@vendee.chambagri.fr
marjorie.troussard@vendee.chambagri.fr

Étude coordonnée par la Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire

En partenariat avec les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire et :

AFOCG 44

Marie-Cécile Desmars

17, rue du Meunier

44880 SAUTRON

→ 02 40 63 39 11

E-mail : afocgatlantique@orange.fr

AFOCG 49-85

Dominique Barreaud

51, rue Charles Bourseul

Espace Bell - BP 51

85002 LA ROCHE SUR YON Cedex

→ 02 51 46 23 99

E-mail : dbarreaud@afocg.fr

AS 44

Jean-Philippe Bouin

Maison de l'agriculture

Rue Pierre-Adolphe Bobierre

La Géraudière

44939 NANTES Cedex 9

→ 02 40 16 36 48

E-mail : f.lepert@as44.fr

AS 49

Francis Houlet

14, avenue Jean Joxé

CS 80646

49006 ANGERS Cedex 01

→ 02 85 35 75 00

E-mail : francis.houlet@as49.fr

AS CEFIGA

Jean-Marie Lhommeau

La Maison des agriculteurs

9, rue Jean Grémillon

72013 LE MANS Cedex 02

→ 02 43 43 68 68

E-mail : alain.renard@plus.agri72.com

CEGAO

Jérôme Cousquer

8, rue du Bon Puits

49480 SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU

→ 02 41 88 60 22

E-mail : j.cousquer@cega.com

CERFRANCE 44

Médard Boure

8, rue de Laponie - BP 4113

44241 LA CHAPELLE SUR ERDRE Cedex

→ 02 28 09 35 00

E-mail : mboure@cerfrance44.fr

CERFRANCE 49

Gaël Planchais

29, avenue Jean-Joxé - BP 60411

49104 ANGERS Cedex 02

→ 02 41 33 66 66

E-mail : gplanchais@49.cerfrance.fr

CERFRANCE 53-72

Pierre Chambard

Rue Albert Einstein

Parc Technopole de Changé - BP 26116

53061 LAVAL Cedex 9

→ 02 43 49 84 00

E-mail : pchambard@53-72.cerfrance.fr

CERFRANCE 85

Didier Dupont

15, rue Jacques-Yves Cousteau - CS 10003

85036 LA ROCHE SUR YON Cedex

→ 02 51 48 94 73

E-mail : ddupont@85.cerfrance.fr

COGEDIS FIDEOR

Michel Hobe

Zone artisanale Croas ar Neziç

29800 SAINT-THONAN

→ 02 98 20 35 00

E-mail : michel.hobe@cogedis.com

COMPTA-EXPERT GECAGRI

Vincent Vogt

162, avenue des Français Libres - BP 1015

53010 LAVAL Cedex

→ 02 43 64 17 17

E-mail : vincent.vogt@comptaexpert.fr

PROCONSEIL

Vital Lemasson

25, rue du Général de Gaulle - BP 32

85120 LA CHATAIGNERAIE

→ 02 51 69 61 12

E-mail : contact@proconseil-cga.com



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

avec la contribution financière
du compte d'affaires spéciales
"développement agricole et rural"

Ajcu
CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE



Représentant les départements de la
Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la
Mayenne, de la Sarthe, de la Vendée



Représentant les départements de la
Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire,
de la Sarthe



Représentant les départements de la
Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire,
de la Vendée



L'expert-comptable des agriculteurs
www.gecagri.fr



Proconseil
Association de gestion et de comptabilité